



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports urbains

Question écrite n° 120740

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'intérêt de la mise en place des médiateurs dans les moyens de transports. En effet, à l'image de l'institution du médiateur de la SNCF, qui a montré depuis sa création son efficacité pour traiter des problèmes de nombreux usagers, l'idée et le concept devraient être imités et donc généralisés pour d'autres différents réseaux de transports. Il serait donc souhaitable de développer le rôle de ces médiateurs dans les années qui viennent pour améliorer les transports publics et les droits des usagers. Il lui demande donc de préciser sa position sur ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120740

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2007, page 2838